

Conservation des ressources de pêche: reconstitution du stock de cabillaud en mer d'Irlande, mesures pour 2001

2000/0292(CNS) - 05/02/2001

La commission a adopté le rapport de James NICHOLSON (PPE-DE, UK) approuvant la proposition dans le cadre de la procédure de consultation, moyennant un amendement destiné à proroger la période de dérogation pour la pêche à l'églefin jusqu'au 30 avril, au lieu du 22 mars comme le propose la Commission européenne. La commission estime en effet qu'il est préférable que la pêche à l'églefin, qui est contrôlée, se poursuive au cours de cette période puisque, sinon, les navires de pêche risquent fort de détourner leurs efforts vers d'autres pêcheries non surveillées, dans lesquelles les captures accessoires de cabillauds pourraient bien dépasser les 15 %.